

Relations entre l'Union européenne et la Russie

2008/2104(INI) - 01/10/2007 - Document de base non législatif

OBJECTIF : proposer une recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil sur les relations entre l'Union européenne et la Russie.

CONTENU : conformément à l'article 114, par. 1, du règlement intérieur du Parlement européen, M. Janusz **ONYSZKIEWICZ** (ADLE, PL) propose un projet de recommandation au Conseil au nom du groupe ALDE concernant les relations entre l'Union européenne et la Russie.

Le projet de recommandation rappelle tout d'abord l'immense importance de la Russie pour la stabilité et la prospérité de l'Europe et du monde et la volonté de l'Union de réaliser, avec ce pays, un partenariat stratégique fondé sur des valeurs démocratiques et sur une politique ferme, énergique et globale de la part de l'Union européenne.

Dans ce contexte, le projet de recommandation appelle le Conseil à :

- travailler au règlement des questions commerciales qui bloquent actuellement l'ouverture des négociations sur un nouvel accord de partenariat et de coopération entre l'Union et la Russie;
- concevoir une stratégie claire concernant les moyens d'amener la Russie à mieux appliquer les règles démocratiques et à mieux respecter les valeurs fondamentales que sont les valeurs communes qui doivent former le socle des relations à venir;
- œuvrer à l'adhésion de la Russie à l'OMC et faire en sorte que ce pays fasse siennes les règles modernes en matière d'investissement et de commerce en tant que principes directeurs d'un secteur privé véritablement indépendant;
- travailler dans la perspective de l'adhésion de la Russie à la Charte de l'énergie.